

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DRONNE ET BELLE

Bulletin N°13

Juin 2025

Le mot du Président

Jean-Paul COUVY



Chères habitantes, chers habitants,
Alors que nous abordons la période estivale, je suis heureux de vous présenter ce nouveau numéro de notre bulletin communautaire. Ce rendez-vous est l'occasion de faire le point sur les projets réalisés, les actions en cours et les ambitions portées collectivement pour notre territoire.

Le contexte budgétaire national reste tendu, marqué par la hausse des coûts de fonctionnement, la diminution des marges de manœuvre des collectivités et l'augmentation des charges imposées. Dans ce cadre, nous avons adopté un budget 2025 à la hauteur des enjeux, orienté à la fois vers le maintien de services publics de qualité et la réalisation d'investissements structurants pour l'avenir.

Ainsi, plusieurs chantiers essentiels se poursuivent comme la création d'un nouveau Pôle Enfance-Jeunesse-Famille-Culture à Mareuil-en-Périgord et la réhabilitation progressive du site troglodytique de l'Abbaye de Brantôme. Autant de projets concrets qui illustrent notre vision à long terme pour un territoire vivant, attractif et solidaire.

Nous saluons la réouverture au 1er mai dernier de la Grotte du Jugement dernier après plus d'un an de fermeture et des mois de travaux de sécurisation. Ce site emblématique, deuxième lieu touristique le plus visité du Périgord Vert, peut désormais accueillir à nouveau les visiteurs en toute sécurité.

Au-delà de ces infrastructures, notre engagement pour la transition écologique s'incarne dans de nombreuses actions. Le bilan du Plan Climat-Air-Énergie Territorial (PCAET) montre des avancées encourageantes en matière d'énergies renouvelables, de réduction des émissions de gaz à effet de serre et de mobilisation collective.

La dimension sociale de notre action n'est pas en reste : réforme des services d'autonomie à domicile à venir, développement de l'inclusion numérique avec des partenaires locaux, aides à l'amélioration de l'habitat pour les ménages modestes ou encore renouvellement du Projet Éducatif Territorial pour la période 2025-2028. Autant de démarches qui illustrent notre volonté d'agir au plus près des besoins quotidiens de la population.

Nous avons également à cœur de faire rayonner la culture sur l'ensemble du territoire, en soutenant des dispositifs accessibles et fédérateurs. Aux côtés de la mairie de Brantôme-en-Périgord, nous portons la Micro-Folie comme lieu de découverte et d'animation, tout en nous appuyant sur le dynamisme de notre réseau de médiathèques avec de nombreuses actions menées tout au long de l'année, en partenariat avec des acteurs culturels engagés.

Dans la perspective de l'été, nos animateurs sont prêts à accueillir les enfants dans les structures enfance-jeunesse et à leur proposer des activités socio-culturelles et sportives adaptées à leurs âges et aux attentes des familles.

Je tiens à remercier les agents, les élus, les partenaires associatifs et institutionnels qui, au quotidien, permettent à toutes ces initiatives de se concrétiser. Ensemble, nous continuons à faire de Dronne et Belle un territoire d'initiatives, de lien social et de résilience.

Je vous souhaite une très bonne lecture, un bel été, et au plaisir de vous retrouver lors des événements qui animeront nos communes ces prochains mois.

Jean-Paul COUVY, Président de la CCDB



**BILAN DU
PLAN CLIMAT**

**SEMAINE DE
LA MOBILITÉ**

**SÉCURISATION DES
GROTTES DE L'ABBAYE**

**PROJET ÉDUCATIF
TERRITORIAL 2025-2028**

**TARIFS DU SERVICE
D'ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF**

TOUTE L'ACTUALITÉ EN CONTINU SUR :

www.dronneetbelle.fr | www.facebook.com/dronneetbelle

BUDGET 2025

Un budget pour investir dans l'avenir de nos équipements communautaires

Création d'un Pôle Enfance Jeunesse Famille Culture à Mareuil-en-Périgord

3 M€ en 2025

Pour un montant global de 5,1M€ sur 3 ans (2024-2026).



Voirie

1,2 M€

Travaux de voirie, d'équipements divers et d'entretien de voirie.



Création d'un nouveau Bâtiment communautaire à Brantôme-en-Périgord

201 000€

Total du projet : 927 000€ (2024-2026)



Développement économique

342 700€

d'investissement pour les Zones d'Activités.

4 ventes de terrain sont prévues en 2025

Santé

33 742€

d'entretien des cabinets médicaux (Bourdeilles et Brantôme-en-Périgord) et de la maison de santé (Mareuil-en-Périgord).

Aménagement de bourg à Bourdeilles

100 000€

de travaux d'aménagement de la Place de la Mairie avec désimperméabilisation des sols et gestion intégrée des eaux pluviales.

Tourisme

365 801€ en 2025

Valorisation et sécurisation des espaces troglodytiques de l'Abbaye de Brantôme. Total du projet : 730 000€ sur 3 ans

EN CHIFFRES

Voté à la majorité

27,2 millions d'€

De budget au total (budget principal + budgets annexes)



16,9 millions d'€

en fonctionnement (personnel, gestion des équipements et bâtiments, ...)



10,3 millions d'€

en investissement

MAINTIEN DES TAUX DE FISCALITÉ

- Taxe foncière bâtie : 6,00% ;
- Taxe foncière non-bâtie : 15,43% ;
- Taxe d'habitation sur les résidences secondaires et logements vacants : 11,40%.

CFE 2025

La Cotisation Foncière des Entreprises (CFE) passe de 26,00% à 26,70% pour une recette supplémentaire de 29 267€ au budget principal.

INVESTISSEMENT 2025

Plusieurs investissements majeurs sont inscrits dans le budget 2025 et concrétisent le programme pluriannuel d'investissement des élus de la Communauté de communes. Tout d'abord, concernant le Tourisme, une première phase de travaux pour la sécurisation du site touristique de l'Abbaye de Brantôme a été réalisée et a permis la réouverture dès le début de saison au 1er mai 2025. Ensuite, la construction d'un Pôle Enfance-Jeunesse-Famille-Culture de Mareuil-en-Périgord rentre dans la phase opérationnelle des travaux cette année et se poursuivra en 2026. Autre exemple, le projet de création d'un nouveau bâtiment communautaire fera l'objet d'études préalables pour héberger durablement dans des locaux adaptés des services qui sont actuellement éparpillés dans des locaux municipaux. Etant donné l'importance et le suivi dans le temps de ces investissements, ils s'inscrivent dans le cadre d'une programmation pluriannuelle 2024-2026 avec des autorisations de programme votées en conseil communautaire dans le cadre du budget de cette année.

L'objectif de ce Programme Pluriannuel d'Investissement (PPI) est d'assurer la cohérence des projets conduits sur les années 2024-2026 au moyen d'une planification des dépenses et des recettes pour optimiser au mieux le financement de ces projets (ressource propre de l'intercommunalité et participations financières des partenaires institutionnels). Ce PPI est révisé tous les ans en lissant ou en reportant la réalisation de certaines opérations afin de tenir compte des évolutions de coûts ou des participations financières.

+ d'infos Budgets 2025 : www.dronneetbelle.fr/budget

PAROLE D'ÉLU

« L'inflation importante que nous avons connue ces dernières années a rogné les marges de manœuvre des collectivités territoriales, impactant fortement les dépenses nécessaires au fonctionnement des services de proximité de la Communauté de communes tels que la Voirie, l'Enfance-Jeunesse, et le Social.

Lors de la préparation budgétaire, les élus ont constaté que nous restions confrontés au fameux « effet ciseau » des dépenses qui ont tendance à augmenter plus vite que les recettes, d'autant plus que l'Etat fait peser sur les collectivités des augmentations annuelles sur les 4 prochaines années de cotisations de retraites des agents publics, sans aucune compensation. Des efforts de gestion du personnel sont réalisés en matière de renouvellement et de remplacement. Par ailleurs pour les investissements, le déploiement de la fibre engendre un surcoût qui implique un doublement de la participation financière de la Communauté de communes pour les prochaines années.

Les investissements inscrits au budget font l'objet de recherches très intensives de subventions auprès de tous les partenaires institutionnels possibles (Etat, Région, Département, CAF, Europe, ...). En effet, sans l'apport de ces subventions publiques, le financement des projets est rendu très difficile, voire impossible. Au-delà de ces projets déjà engagés, globalement, le contexte budgétaire national actuel nous incite largement à une prudence budgétaire d'autant plus forte sur les opérations qui ne peuvent pas ou ne pourront plus bénéficier de subventions publiques.

Ainsi, il nous faut être résilient, à l'affût et oser des outils de financement complémentaires les uns des autres et nous adapter en fonction des projets. Ainsi, pour compléter le financement d'un projet porteur pour l'attractivité touristique de notre territoire, nous aspirons à développer le mécénat privé à travers une souscription.

Nous espérons pouvoir communiquer prochainement sur ce sujet. »



Gérard COMBEALBERT
Vice-Président aux finances

Réforme des services Autonomie à domicile

Un nouveau fonctionnement à venir.

Le secteur du domicile se restructure en rapprochant les services de soins et d'aide pour former une catégorie unique de services, les Services Autonomie à Domicile (SAD).

Le contexte

C'est dans le cadre d'une réforme globale des services à domicile, mise en place par le Gouvernement que les services existants d'aide et d'accompagnement à domicile et de soins infirmiers à domicile (SAAD, SSIAD) doivent se rapprocher d'ici le 31 décembre 2025 pour devenir des Services Autonomie à Domicile (SAD).

À compter du 1er Janvier 2026

Sur un secteur déterminé par l'ARS (Agence Régionale de Santé) et le Conseil Départemental le Service Autonomie à domicile (SAD) offrira une gamme de prestations comprenant de l'aide, de l'accompagnement et des soins destinés aux personnes âgées, malades ou handicapées.

Dès lors un usager ne sollicitera qu'un seul service (le SAD) pour bénéficier d'aide et de soins à son domicile.

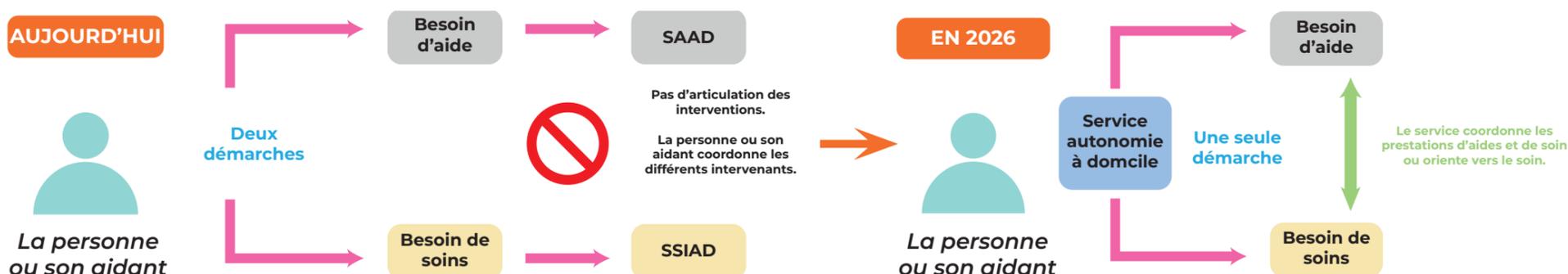
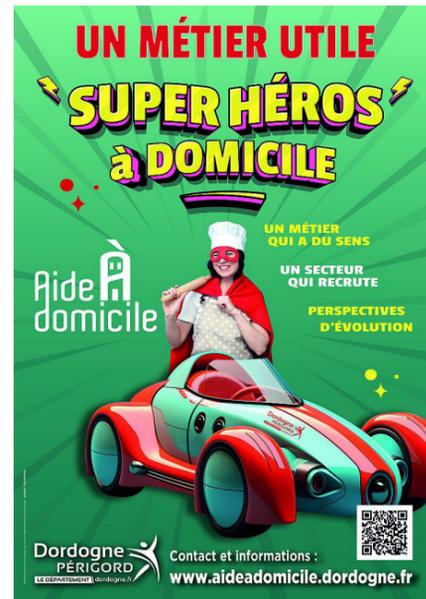
Les avantages de la réforme

- Une **simplification des démarches** au quotidien avec un **interlocuteur unique** chargé d'organiser la réponse aux besoins d'aide et de soins des personnes ;
- Une **réponse plus complète** aux besoins des personnes ;
- Une **coordination renforcée** entre les professionnels de l'aide et du soin.

SUR LE SECTEUR DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES DRONNE ET BELLE.

Au cours de l'année 2025, les services SAAD et SSIAD accompagnés par un cabinet pour partie organisationnelle et un autre cabinet pour la partie juridique, se rencontrent régulièrement pour finaliser le rapprochement des services (aides et soins) avec un travail conséquent sur la structure porteuse, le statut des personnels et l'organisation au quotidien...

À compter du 1^{er} janvier 2026 : **LE SERVICE AUTONOMIE A DOMICILE** remplacera le SAAD du CIAS Dronne et Belle et les SSIAD de Brantôme en Périgord et Mareuil en Périgord.



Prévention

Plan intercommunal de sauvegarde

Sur le fondement de ses pouvoirs de police générale, le maire assure la réponse de premier niveau à toute situation mettant en péril sa population. Les communes constituent ainsi le premier maillon de l'organisation générale de la sécurité civile.

Dans cette perspective, elles élaborent un **plan communal de sauvegarde** (PCS). Le PCS, outil de gestion des crises des communes, permet de préparer la réponse à tout type d'événements pouvant impacter la population, quelle qu'en soit la nature (accident, phénomène météo, inondation, etc.). Document à visée résolument opérationnelle, il a pour objet de définir, par avance, les procédures et organisations qui seront mises en place en cas d'événement. Cette démarche permet, en situation de crise, de ne pas se poser de questions sur l'organisation à mettre en place afin de traiter l'événement de manière rapide et pertinente.

Par ailleurs, les communes sont appuyées dans ces missions par les intercommunalités qui disposent des **plans intercommunaux de sauvegarde** (PICS). Ce plan permet à la commune sinistrée de solliciter les moyens propres de l'EPCI et les moyens mutualisés des communes membres de l'intercommunalité. Il organise également la continuité des compétences exercées par l'EPCI en période de crise (voirie, eau potable, assainissement, etc.).

À la fin du mois de juin, les travaux de rédaction des PCS et du PICS seront terminés. La CCDB et les communes membres auront un outil opérationnel de gestion de crise. Un exercice sera programmé et permettra de vérifier et valider l'efficacité en cas de crise majeure sur notre territoire.

En bref

Défense incendie

Le débroussaillage représente la mesure de prévention la plus efficace pour réduire le nombre et l'impact des incendies de forêts. Pour bien appliquer une réglementation, il faut la connaître et la comprendre.

À quoi sert de débroussailler autour d'une construction ?

C'est la **mesure préventive** la plus efficace pour limiter les dommages aux habitations et à ceux qui y vivent, en matière de risque « feux de forêts ».

Qui est responsable du débroussaillage ?

Dans le cas des **habitations**, c'est le **propriétaire** qui est responsable du débroussaillage autour de son habitation. Attention, il doit réaliser le débroussaillage de façon continue sur 50 m de profondeur autour de son habitation, et cela sans tenir compte des limites de sa propriété. Les travaux peuvent donc s'étendre sur la ou les parcelles voisines, quand celles-ci ne sont pas bâties ou constructibles.

Quelles sont les modalités techniques à suivre ?

Les modalités précises sont fixées dans l'**arrêté préfectoral** départemental relatif aux OLD (Obligations Légales de Débroussaillage). Il est consultable sur le site Internet de la préfecture.

Plan Climat, Air, Énergie Territorial

PCAET : Bilan 2021-2024

Actions et perspectives

Depuis l'approbation en mars 2021 du Plan Climat Air Énergie Territorial (PCAET) de Dronne et Belle, de nombreuses actions ont été réalisées ou sont en cours.

En voici quelques exemples :

Collectivités exemplaires

- Études et travaux énergétiques sur patrimoine public
- Animations autour de questions environnementales et énergétiques
- Engagement dans un Plan d'actions «Économie Circulaire»

Rénovation des bâtiments

- Conseil-information sur la rénovation énergétique de l'habitat pour tous les habitants
- Lutte contre les Logements Vacants (primes, THLV)

Mobilités

- Réalisation d'études de mobilité intra-bourg et d'un guide des mobilités
- Mise en place du programme « Savoir Rouler à Vélo »
- Développement des services mobiles

Aménagement, Urbanisme

- Préservation des espaces naturels, agricoles et forestiers
- Réduction de la pollution lumineuse
- Restauration de zones humides

Énergies renouvelables

- Installation de panneaux solaires sur les bâtiments publics
- Entrée en fonction du méthaniseur de Condat sur Trincou
- Animations sur les projets citoyens d'ENR et identification de ZAEnR (Zone d'accélération des énergies renouvelables)

Adaptation au changement climatique

- Création de pistes forestières et développement de la sécurité incendie
- Réalisation de plans communaux de sauvegarde
- Adaptation du réseau électrique

Par ailleurs, grâce aux efforts cumulés de chaque acteur du territoire, nous sommes sur la bonne voie quant à la baisse des consommations énergétiques et des émissions de gaz à effet de serre, mais aussi en termes de développement des énergies renouvelables.

Poursuivons donc cette dynamique et continuons à déployer les actions prévues dans les années à venir, pour préserver notre qualité de vie en Dronne et Belle !

+ d'infos www.dronneetbelle.fr - Onglet «Nos Projets»

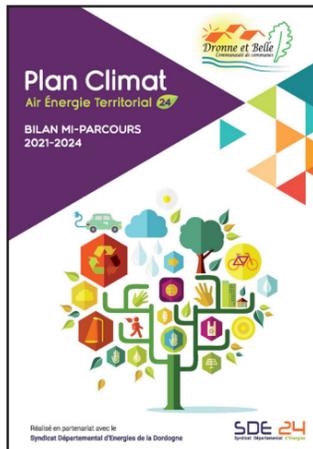
Mobilité

Semaine de la mobilité

du 16 au 22 septembre 2025

Du 16 au 22 septembre 2025, ce sera la Semaine européenne de la mobilité. Et cette année, avec de nombreux acteurs locaux, nous avons décidé d'y participer en vous proposant différents événements tout au long de la semaine, à différents endroits du territoire de Dronne et Belle. Il y en aura pour tous les goûts et tous les âges : jeux autour de la mobilité, ateliers de réparation vélo, test de vélo à assistance électrique, parcours pédestre et cycliste, expositions et conférence « les transports dans l'art », séances cinéma,...

Le programme complet sera diffusé à la rentrée de septembre !



Nouveau : Guide des écogestes



RÉDUIRE, RÉUTILISER, REPENSER



Comme nous passons une grande partie de nos journées au travail, adopter un éco-geste au bureau, c'est un moyen simple et malin pour agir concrètement individuellement, mais aussi pour contribuer à réduire notre impact environnemental collectif.

Alors, dans un souci d'être exemplaires, les communautés de communes Dronne et Belle, Isle Loue Auvézère en Périgord, Périgord Limousin et Périgord Nontronnais ont décidé de recueillir les idées des agents et nous les avons compilées dans un guide.

Pour mettre ces éco-gestes en pratique, des défis seront régulièrement proposés aux agents. Vous aurez des nouvelles dans le prochain magazine !

En attendant, nous vous invitons vous aussi à piocher dans ce guide de nouveaux éco-gestes et à les mettre en pratique dans votre quotidien.

+ d'infos Télécharger le guide sur dronneetbelle.fr/collectivites-exemplaires



Ou scannez le QR code :

URBANISME

Mise à jour et adaptation du PLUi-H

Le PLUi est un document vivant et fait régulièrement l'objet de mise à jour ou d'adaptation, sans remettre en cause pour autant le projet de territoire qui l'a vu naître.



Mise à jour d'une annexe du PLUi

Par arrêté préfectoral du 28 février 2025, l'inscription au titre des monuments historiques du domaine castral d'Aucors, à Mareuil en Périgord a été étendue. Aussi, l'annexe du PLUi portant sur les servitudes d'utilité publique, portant mention de ce monument, a été mise à jour par arrêté du Président de la communauté de communes en date du 1er avril 2025.

Modification simplifiée n°2 du PLUi

La Communauté de communes a engagé une procédure de modification simplifiée n°2 en vue de corriger une erreur matérielle sur deux parcelles situées dans la zone d'activité de Font-Vendôme à Brantôme en Périgord.

Donnez votre avis sur le projet de modification du 30 mai au 29 juin.

Voir les modalités :

www.dronneetbelle.fr/enquetes-consultations-publiques/

Assainissement

Service d'assainissement non-collectif (SPANC)

Une nouvelle grille tarifaire

En mars 2025, les élus communautaires ont décidé de procéder à une actualisation des différents tarifs du service public d'assainissement non collectif (SPANC).

Le budget du service SPANC nécessite de manière obligatoire d'être équilibré et la collectivité n'avait pas d'autres choix que d'agir sur les tarifs pour retrouver l'équilibre financier.

Plus globalement, cette hausse de tarifs nous positionne à un niveau comparable à celui des collectivités voisines.

De son côté, le montant de la redevance d'assainissement non collectif, prélevé sur les factures d'eau était de 11 € par semestre, il passe à 13 €. Par ailleurs, la communauté de communes a aussi procédé à une augmentation des tarifs des différents contrôles (conception / réalisation / vente) comme présenté dans le tableau ci-dessous

Tarifs	<20EH*	>20EH*
Contrôle périodique de la filière ANC	26 €/an	26 €/an
Contrôle de conception-implantation	70 €	140 €
Contrôle de bonne exécution	100 €	200 €
Diagnostic de l'ANC lors de la vente	120 €	240 €
Contre-visite	20 €	40 €

*Equivalent-habitant (EH) : Unité de mesure permettant d'évaluer la capacité d'une station d'épuration. Cette unité de mesure se base sur la quantité de pollution émise par personne et par jour.

En règle générale, 1 EH correspond à une pièce principale de l'immeuble à assainir.

Habitat

Quelles aides pour quels publics ?

La Communauté de Communes propose aux propriétaires (occupants ou bailleur) plusieurs aides techniques et/ou financières dans le cadre de sa Politique Locale de l'Habitat (PLH) :



- **Une prime dite « primo-accédant »** de 2500 € pour une première acquisition d'habitation située en cœur de bourg (zone UA ou UB du PLUi), soumise à condition de ressources et à l'obligation éventuelle de travaux pour atteindre une performance énergétique minimum correspondant à une étiquette DPE E ;
- **Une prime dite « sortie de vacance »** de 2500 € pour l'achat d'une habitation vacante depuis plus de deux ans, située en cœur de bourg (zone UA ou UB du PLUi)
- **Une subvention pour un projet d'habitat innovant**, sur présentation d'un dossier
- **Une information neutre et un accompagnement gratuit, ainsi qu'une éventuelle aide financière** (soumise à condition de ressources), via les programmes PACTE et OPAH, pour les travaux de rénovation énergétique (isolation, menuiseries, chauffage, VMC, eau chaude sanitaire),
 - les travaux d'adaptation du logement (douche à l'italienne, rampes d'accès, monte-escalier...)
 - les travaux de plus grande ampleur afin de sortir un logement de la dégradation.

Ces différentes aides peuvent être éventuellement cumulables entre elles, ainsi qu'avec d'autres aides financières (Département, Etat, ...). Afin de savoir si vous êtes éligibles, vous pouvez contacter Anne GAZEAU au 05 53 46 31 82 ou par mail : a.gazeau@dronneetbelle.fr.

Pour en savoir + www.dronneetbelle.fr/programme-local-de-lhabitat/

Pour rappel, depuis 2024, et conformément à son règlement de service, l'EPCI facture des amendes annuelles concernant le refus de contrôle des assainissements individuels, mais aussi les absences injustifiées de mises aux normes des assainissements individuels dans l'année qui suit l'acquisition de biens immobiliers non raccordés aux réseaux collectifs communaux.

L'obligation de passer par un bureau d'étude pour le dépôt d'une demande de conception reste d'actualité.

Enfin, il est à noter que l'EPCI a renouvelé son marché concernant l'entretien des systèmes d'assainissement individuel (service de vidanges groupées) et c'est la société SARP OSIS Ouest qui a obtenu le marché jusqu'à fin 2027.

Vous restez libres de choisir n'importe quelle entreprise disposant d'un agrément de vidangeur et vous pouvez trouver tous les renseignements sur cette prestation sur le site internet communautaire.

+ d'infos www.dronneetbelle.fr/assainissement

Développement économique

Club d'entreprises

Un club d'entreprises :
Association des Entreprises du Nord Périgord (AENP)

L'AENP qui réunit des entreprises du territoire du Périgord Nontronnais et de Dronne et Belle a été créé sous la forme associative en septembre 2023.

Elle a pour but de développer la communication entre les acteurs économiques locaux et de favoriser les échanges professionnels et amicaux.

Sa montée en puissance permet de faire des réunions mensuelles alternativement à Nontron et Brantôme sur des sujets variés selon les intérêts de ses membres.

N'hésitez pas à les contacter et à adhérer :
asso.24.entreprises@gmail.com - 06.07.04.52.41.



Aide aux entreprises

L'Action Collective de Proximité (ACP) 2024-2026.

Vous êtes artisan ou commerçant ? Vous avez un projet d'investissement, un souhait de transmission ou vous souhaitez investir dans les transitions écologiques et énergétiques ?

Bénéficiez d'une aide jusqu'à **30% sous conditions**.

Contactez Sandrine Mikulak (**06.72.42.13.67**), chargée de mission du Pays Périgord Vert.

Au-delà de l'ACP, et quel que soit votre projet, n'hésitez pas à nous consulter.



Abbaye de Brantôme

Les travaux de la falaise

La Grotte du Jugement Dernier a donc réouvert au public ce 1er mai, après d'importants travaux de sécurisation de la falaise. L'abattage des arbres dangereux a été réalisé par l'entreprise Ducongé Pereira, située à Excideuil. Un filet pare-bloc a ensuite été installé, pour bloquer d'éventuelles chutes de pierres, par l'entreprise Altiroc, également basée en Dordogne. Enfin un dernier petit filet a été posé en bord de falaise. Ces travaux ont été réalisés de février à avril 2025, après plusieurs mois d'études et d'expertises.

Les travaux de sécurisation ne sont cependant pas terminés... Il faudra ensuite réaliser des travaux dans les grottes, qui consisteront en l'implantation de piliers pour soutenir la voûte. Il est prévu 5 piliers dans la grotte du Jugement Dernier et 3 dans la grotte du Vestiaire. La date de début des travaux dépend de l'avis de la Direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement (DREAL)(au sujet des chauve-souris), de la Direction régionale des affaires culturelles(DRAC),(pour un diagnostic archéologique) et de l'obtention du permis de construire.



2025, une année pleine de nouveautés

Après une année 2024 difficile, marquée par la fermeture du site de l'Abbaye, 2025 sera une année qui verra aboutir plusieurs projets.

Bien entendu, le fait marquant restera la réouverture des visites de la grotte du Jugement Dernier, après 18 mois de fermeture et d'importants travaux de bûcheronnage et de sécurisation. La seconde phase, le confortement des grottes, avance et nous avons espoir de réaliser les travaux courant 2026 (sans pénaliser l'activité touristique bien sûr). Sur le secteur de Mareuil, la « Maison du Patrimoine » de St-Pardoux de Mareuil va enfin revivre avec une activité de champignonnière (dans la carrière située à côté) et une action pédagogique auprès de nombreux publics ainsi qu'une utilisation ponctuelle par les associations du territoire.

Un autre projet vient tout juste d'être validé par le conseil communautaire : la création, en partenariat avec le Conseil Départemental, d'une importante station trail sur notre communauté de communes. Cette station aura deux portes d'entrée : une à Brantôme et une à Mareuil. Elle proposera 149 km de parcours répartis en 6 boucles : 3 sur Brantôme (9/16/24 km), 2 sur Mareuil (11/25 km) et une boucle de 60 km qui fera Brantôme/Mareuil/Brantôme. Nous pourrions ainsi proposer des ultra trails (80km) accessibles tout au long de l'année, ce qui est inédit en Périgord.

Cette volonté de développer le tourisme de plein air sur notre territoire est aujourd'hui une priorité et nous étudions le difficile sujet des pistes cyclables et vélo routes. Notre office de tourisme mène également une action pour l'accueil du public en situation de handicap. Une visite en réalité virtuelle de l'église et du clocher vient d'être créée pour les personnes ne pouvant accéder au clocher. Nous proposons désormais un livret permettant aux malentendants de suivre une visite guidée en profitant des mêmes informations que celles données par le guide. Nous réfléchissons également à la réalisation de planches en relief pour les malvoyants.

Enfin, comme vous le savez, l'Office de Tourisme Périgord Dronne Belle mène depuis plusieurs mois un travail de rapprochement avec 3 communautés de communes voisines afin de mettre en commun nos moyens et nos atouts. La « Destination Périgord Vert » a vu le jour, elle a enfin son livret d'accueil et le travail se poursuit pour renforcer l'attractivité et la mise en valeur de notre beau Périgord Vert.

D'autres projets et d'autres pistes de développement sont en réflexion, nous aurons l'occasion de vous en reparler dans les prochains mois.

N'oublions pas que toutes ces actions, orchestrées par la collectivité, ne pourraient voir le jour sans l'engagement constant du personnel, des partenaires et prestataires qui œuvrent quotidiennement pour animer notre territoire.

Je tiens à les remercier très chaleureusement.



Frédéric VILHÈS
Vice-Président au Tourisme

Journées « portes ouvertes »

Vous habitez sur le territoire Dronne et Belle et nous ne connaissez pas l'impressionnante Grotte du Jugement Dernier ?

Et bien, c'est le moment de la découvrir ! Les 8 et 9 novembre, la grotte sera en accès libre et gratuit, pour tous les habitants du territoire. Pour visiter, il suffit de venir entre 10h et 13h et de 14h à 17h, muni d'un justificatif de domicile. Pour rappel, le site est accessible toute l'année à tarif réduit pour les habitants de Dronne et Belle et gratuit pour les enfants de moins de 12 ans.



Les autres visites proposées

La visite du cloître-église abbatiale et montée au clocher

On découvre le cloître, la salle capitulaire, l'église puis, après 130 marches, les cloches majestueuses et le point de vue imprenable sur Brantôme. Visite limitée à 18 personnes pour raison de sécurité.

La visite d'une partie du grand bâtiment de l'abbaye

C'est la visite des espaces intérieurs, avec ses escaliers monumentaux et ses salles prestigieuses, tout en se laissant conter l'histoire des abbés commendataires.

La visite du Passé des carrières

Visite insolite de la plus grande carrière souterraine brantômoise et ses quelques 7000 m², avec 25 personnes maximum par groupe.

La visite de ville

Balade commentée du centre-bourg de Brantôme, uniquement pour les groupes.

La visite de l'abbaye de Boschaud à Villars

Balade commentée des vestiges de cette abbaye cistercienne (l'une des quatre du Périgord), avec son église abbatiale du XII^{ème} siècle, uniquement pour les groupes.

Châteaux en fête 2025

La grande fête départementale des châteaux s'est déroulée pour sa 5^{ème} édition du 19 avril au 4 mai. Elle a connu encore une fois de très beaux chiffres de fréquentation, avec un public périgourdin mais issu également de toute la région Nouvelle-Aquitaine. Le Périgord Vert était une fois de plus très impliqué puisqu'il comptabilisait 45 châteaux sur les 94 participants !

Cet événement permet de découvrir des sites parfois ouverts uniquement à cette occasion et de profiter d'activités dans un cadre unique. Cette année, on a pu par exemple frapper de la monnaie au château de Bourdeilles, voir des textiles précieux au château de la Hierce, visiter le tout nouveau spa du château de Puymarteau à Brantôme, jardiner au château de Puuguilhem ou bien encore faire du yoga au château de Condatsur-Trincou ! Et si vous n'avez pas pu en profiter cette année, vous pourrez découvrir tous ces sites lors de la deuxième quinzaine d'avril 2026, pour la 6^{ème} édition.

Projet éducatif de territoire (PEDT) 2025-2028

Le Projet Éducatif Territorial est en renouvellement pour 2025-2028, c'est un projet partenarial, qui permet à tous les acteurs éducatifs une mise en commun de leurs objectifs pour le bien du petit-enfant, enfant et jeune du territoire.

D'un point de vue éducatif, il peut :

- permettre une organisation des temps périscolaires qui s'inscrit dans la continuité de l'école ;
- présenter l'opportunité, pour les parents, de s'impliquer davantage dans le parcours éducatif de leur enfant.

D'un point de vue social, il peut :

- contribuer à la dynamisation de la vie du territoire (associative, culturelle, sportive...) ;
- favoriser l'inclusion de tous les enfants et jeunes
- stimuler "le vivre ensemble" ;
- favoriser les coopérations entre l'intercommunalité et les communes

La particularité du PEDT en Dronne et Belle :

- un projet pour les 0-25 ans ;
- un projet co-construit tout au long de son existence, avec une évaluation et élaboration des perspectives communes ;
- une volonté de rendre ce projet accessible au plus grand nombre en faisant appel à la facilitation graphique pour schématiser la vision commune de ce projet.



À travers les accueils périscolaires et le Plan Mercredi, il renforce également un lien fort sur la complémentarité avec les écoles. Des enjeux forts seront développés dans ce nouveau PEDT.

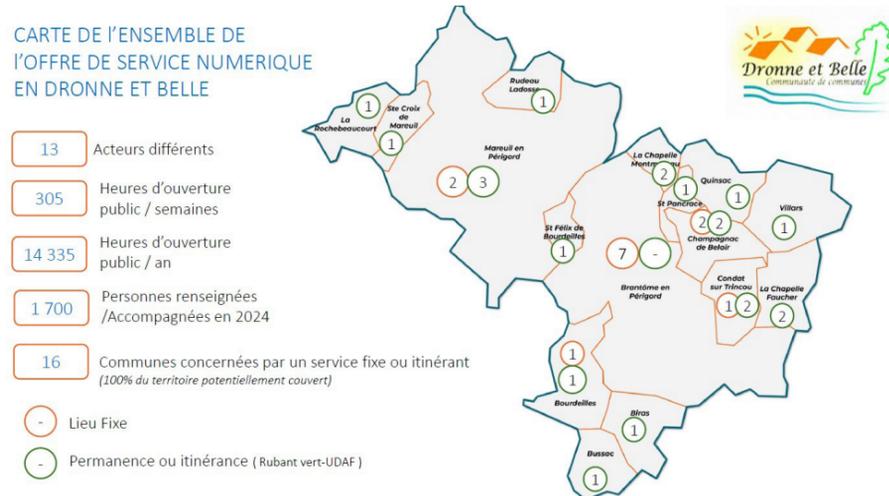
Inclusion numérique

Accompagner au mieux les publics éloignés des nouvelles technologies

Depuis la validation de la feuille de route inclusion numérique en Dronne et Belle en décembre 2023, des actions ont été mises en place par les partenaires œuvrant pour l'inclusion numérique :

- Mise en place d'un partenariat entre l'Espace Socioculturel le Ruban Vert et Emmaüs Connect pour permettre l'accessibilité à des équipements informatiques de qualité et à prix bas ;
- 2 actions d'inclusion numérique itinérantes : l'Info Jeunes Nomad pour les 14-30 ans, une information sur toutes les questions que les jeunes peuvent se poser / «Hubert» du Ruban Vert, où le conseiller numérique ira à proximité des habitants pour les accompagner dans le maniement informatique ;
- Création d'un livret d'accompagnement numérique, recensant une vingtaine d'acteurs du territoires qui agissent en matière du numérique, ce guide permet de mieux connaître les acteurs et leurs missions.
- Développement du Fablab du Ruban Vert à Mareuil, avec des ateliers ludiques autour d'outils numériques.

Nous poursuivons la mise en place d'actions autour de l'inclusion numérique, en 2025, nous sommes accompagnés par un cabinet conseils pour assoir la pérennité de la feuille de route. Dans ce cadre, sur les 19 acteurs recensés en Dronne et Belle, 13 ont répondu à un questionnaire pour une meilleure connaissance de leurs actions. La carte ci-dessous est le résultat d'une question de cette enquête.



En bref !

ENFANCE JEUNESSE

Le Tout P'tit Festival

En octobre 2025, ce sera la 3ème édition d'un événement pour toutes les familles avec des enfants de 0 à 6 ans.

Le Tout P'tit Festival se déroulera le 4 et 5 octobre à Vieux-Mareuil. Une action partenariale qui réunit la crèche de Mareuil, le Relais Petite Enfance, le Lieu d'Accueil Enfants Parents, les accueils de loisirs de Mareuil et Brantôme, l'association de parents « Gargouyade», les centres sociaux du Ruban Vert, le service culture de la collectivité et son réseau des médiathèques, la Micro Folie de Brantôme et le Département.



Ces partenaires ont organisé un week-end festif pour les familles, de nombreuses activités y seront proposées : atelier terre, atelier photo et scrapbooking, spectacles musicaux, atelier de réflexologie plantaire, temps d'échanges entre parents, ateliers ludiques autour de l'Histoire de l'art, temps de lecture animé...

Activités gratuites, spectacles sur inscription, renseignements au 06 84 79 31 51. Réservez votre week-end !

CULTURE

Résidence d'artistes

En 2025 la Communauté de communes accueillera les auteurs et illustrateurs Thibaut Lambert et Mathieu Siam.



La résidence de Thibaut Lambert et Mathieu Siam se fera en partenariat avec la Maison du Goupillou (résidence d'écrivains à Mareuil-en-Périgord). Ce projet de résidence permet de tisser un véritable partenariat autour de la création littéraire entre le réseau des médiathèques et la résidence d'écrivains du nord du territoire.

Elle durera 4 semaines de septembre à décembre 2025 (1 semaine par mois) en vue de la création du futur album jeunesse "Bouboule de neige" qui traitera de la grossophobie. Les auteurs iront à la rencontre des enfants durant le temps scolaire, périscolaire et sur des temps famille. Des rendez-vous seront aussi organisés pour les habitants du territoire afin qu'ils puissent découvrir leurs travaux mais aussi s'essayer à des ateliers d'écriture ou d'illustration.

Travaux et valorisation du patrimoine communautaire

Amélioration des infrastructures à Mareuil et Champagnac-de-Bélair

Dans le cadre de l'entretien et de la modernisation de ses équipements, la Communauté de communes a récemment fait revêtir la cour du centre technique de Mareuil-en-Périgord, situé dans la zone artisanale. Ces travaux, d'un montant de 21 500 € TTC, permettent d'améliorer les conditions de travail des agents techniques et la qualité de l'accueil sur le site.



À Champagnac-de-Bélair, une voie d'accès provisoire a été créée dans la zone d'activités du Brandissou, pour accompagner le déplacement du bâtiment photovoltaïque. Ce chantier représente un coût de 23 500 € TTC, et s'inscrit dans un projet d'aménagement plus large estimé à 335 000 € TTC, destiné à accueillir prochainement de nouvelles activités artisanales.

Rénovation continue des logements communautaires

Les logements gérés par la communauté bénéficient d'un suivi régulier et de travaux d'entretien à chaque changement de locataire. En 2024, plus de 34 000 € TTC ont été investis pour améliorer le confort des logements à Quinsac et à Saint-Pancrace. À Quinsac, cela a permis de rénover la toiture d'un préau et d'ajouter un système de climatisation réversible. À Saint-Pancrace, deux logements ont bénéficié d'un remplacement complet de leur ancien chauffage au gaz par des pompes à chaleur modernes avec production d'eau chaude.



Des travaux de rafraîchissement, de plomberie, de peinture et d'aménagement extérieur ont également été réalisés. Ces interventions, réalisées en régie ou par des entreprises locales, participent à la valorisation du patrimoine communautaire tout en améliorant la qualité de vie des habitants.

Information, actualités, contacts
dronnetbelle.fr

Les accueils téléphoniques

À Mareuil
Du lundi au vendredi
9h-12h et 13h30-17h
05 53 60 31 96
Technique
Enfance Jeunesse

Le CIAS
Du lundi au vendredi
8h30-17h
05 53 05 77 14

À Brantôme
Du lundi au vendredi
9h-12h et 13h30-17h
05 53 05 83 55
Direction générale
Urbanisme - Assainissement
Culture - Comptabilité

À venir sur le territoire !

TOUTES LES MANIFESTATIONS SONT GRATUITES

- **18 juin à 19h** – Brantôme-en-Périgord- à la Micro-folie Dronne et Belle / Diffusion de la Traviata Venez découvrir une version contemporaine du célèbre opéra de Verdi !
- **25 juin à 17h30** – Mareuil-en-Périgord – Spectacle petite enfance / Conte avec Aurélie Loiseau À découvrir dès la naissance ! « Petit poète » est une ode à la tendresse pleine de fantaisie.
- **28 juin** – Brantôme-en-Périgord – Festival Dragon Belle / culture asiatique Ateliers, jeux, cosplay, invités VIP pour une journée unique autour des cultures asiatiques. Porté par le l'espace socioculturel le Ruban Vert.
- **10 juillet à partir de 10h** – Mareuil-en-Périgord – Partir en livre / festival de littérature jeunesse Une journée au parc municipal autour des livres jeunesse, d'ateliers et d'activités variées !
- **4 et 5 octobre** - Vieux Mareuil - Le tout p'tit festival / festival pour la toute petite enfance 2 journées consacrées aux tout-petits, pour découvrir un spectacle, partager des ateliers avec son bébé, échanger avec des professionnels.
- **5 octobre** – Brantôme en Périgord – Escale Polar 1^{ère} édition du salon du polar. Au programme : lectures, dédicaces et apéro-polar.

À ne pas manquer !

Los rendetz-vous dau Parc Peiregòrd-Lemosin

Balade contée
"Un coin de Périgord-Limousin en 2050"
et découverte d'une zone humide

Mareuil-en-Périgord
Samedi 27 septembre
14h30 - 17h

Gratuit sur inscription auprès du Parc : 05 53 55 36 00
Rendez-vous **Place de l'Hôtel de Ville**
En partenariat avec la commune de Mareuil-en-Périgord

Parc naturel régional Périgord-Limousin Peiregòrd-Lemosin

Plus d'informations : www.pnr-perigord-limousin.fr
Descrubrir, Viure, Partatjar

À suivre sur le site internet et le compte facebook de la communauté de communes Dronne et Belle !

www.dronnetbelle.fr
www.facebook.com/dronnetbelle